



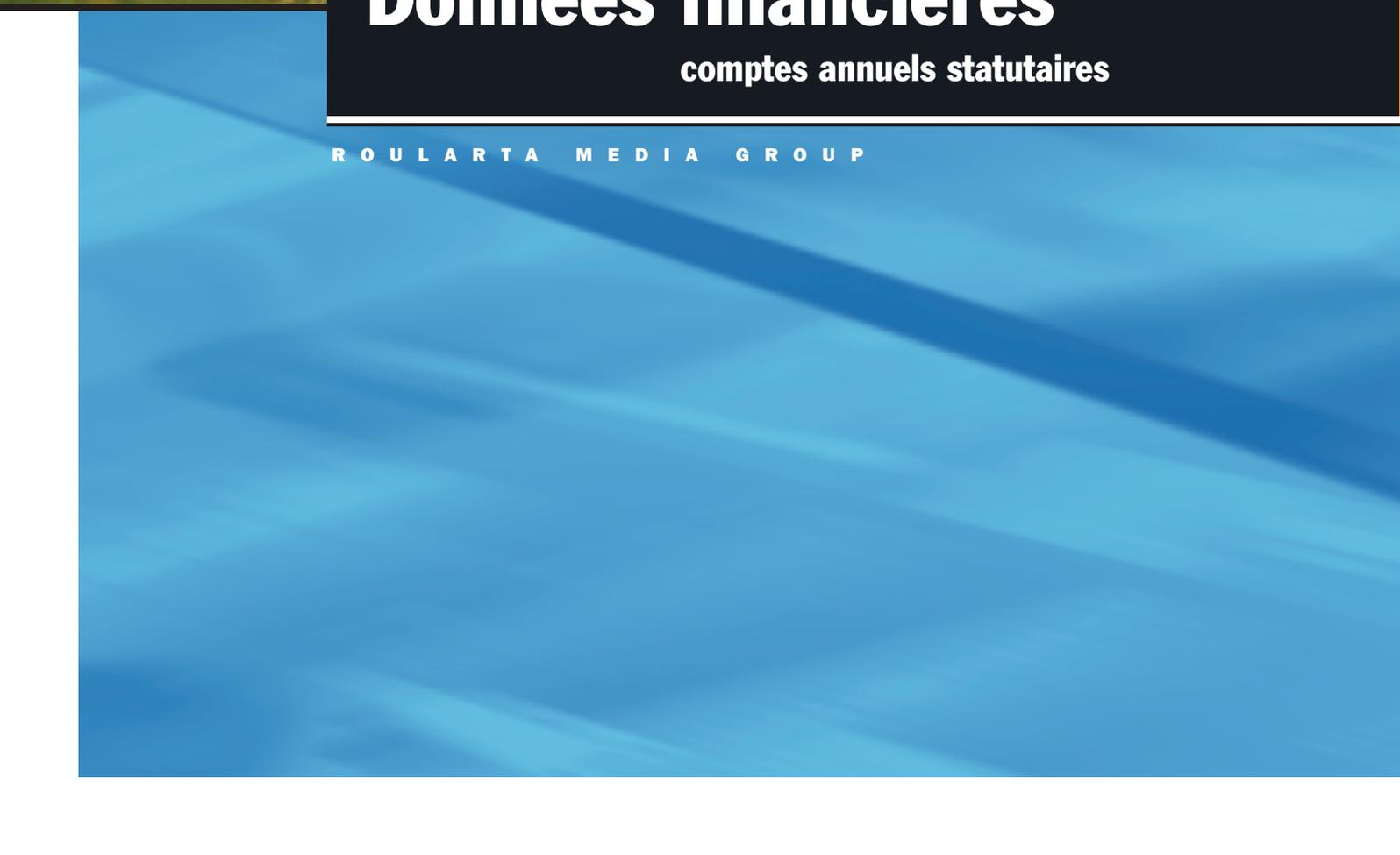
R A P P O R T   A N N U E L   2 0 0 5



# Données financières

comptes annuels statutaires

R O U L A R T A   M E D I A   G R O U P



**RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 110**

**COMPTES ANNUELS STATUTAIRES CONCIS 116**

- BILAN STATUTAIRE APRÈS RÉPARTITION 116

- COMPTE DE RÉSULTATS STATUTAIRE 118

- RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION 120

- BILAN SOCIAL 122

**RAPPORT DU COMMISSAIRE 125**

05

# Rapport annuel du conseil d'administration

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport, conformément aux articles 95 et 96 du Code des Sociétés, des activités de notre société et de notre gestion au cours de l'exercice écoulé, clôturé le 31 décembre 2005.

## COMMENTAIRE DES COMPTES ANNUELS

Ce commentaire est basé sur le bilan après affectation du résultat et vaut dès lors sous réserve d'approbation par l'assemblée annuelle de l'affectation du résultat proposée.

Le projet de comptes annuels a été établi conformément aux dispositions de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, en particulier du tome livre II titre I, relatif aux comptes annuels

des entreprises et conformément aux dispositions légales et administratives spéciales applicables à l'entreprise.

Les activités de la société Roularta Media Group SA se situent essentiellement dans le domaine des médias imprimés. RMG SA participe en outre dans plusieurs sociétés actives dans le secteur des médias imprimés, des médias audiovisuels, de l'imprimerie, ainsi que dans des sociétés qui fournissent des services aux sociétés qui font partie du groupe.

Les comptes annuels fournissent une vue d'ensemble des activités de notre société, ainsi que du résultat réalisé. L'exercice écoulé a généré un bénéfice de 18.052.590,10 euros, contre un bénéfice de 16.582.585,18 euros pour l'exercice 2004.

## Bilan après affectation du résultat (en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2005	%	31/12/2004	%
Actifs immobilisés	263.051	74,62	222.098	72,65
Actifs circulants	89.447	25,38	83.628	27,35
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>352.498</b>	<b>100</b>	<b>305.726</b>	<b>100</b>

PASSIF	31/12/2005	%	31/12/2004	%
Capitaux propres	197.280	55,97	187.032	61,18
Provisions et impôts différés	2.255	0,64	1.420	0,46
Dettes > 1 an	13.891	3,94	18.166	5,94
<b>FONDS PERMANENTS</b>	<b>213.426</b>	<b>60,55</b>	<b>206.618</b>	<b>67,58</b>
Dettes < 1 an	137.126	38,90	97.545	31,91
Comptes de régularisation	1.946	0,55	1.563	0,51
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>352.498</b>	<b>100</b>	<b>305.726</b>	<b>100</b>

Les données ci-dessus permettent de déduire les ratios suivants:

1. Liquidité (Actifs circulants / Dettes à court terme)	31/12/2005	31/12/2004
	0,65	0,86
2. Solvabilité (Fonds propres / Total du bilan)	55,97%	61,18%

Les investissements en immobilisations incorporelles effectués au cours de l'exercice concernent l'achat du titre Tempo Verde, le cofinancement d'un film dans le cadre du Tax Shelter, l'achat de logiciels et le développement de logiciels spécifiques pour l'administration, les rédactions et les services commerciaux.

Les principaux investissements sur le plan des immobilisations corporelles concernent l'achat d'un terrain qui jouxte le siège central à Roulers. En outre, des investissements ont été faits dans des travaux d'entretien à des bâtiments propres et loués ainsi que dans du matériel de bureau et du matériel roulant.

Les modifications apportées aux immobilisations financières concernent principalement:

- la vente de la participation dans Total Music SA;
- l'augmentation du taux de participation dans Vogue Trading Video SA de 66,67% à 74,67%;
- l'augmentation du taux de participation dans Mestne Revije d.o.o. de 70% à 80%;
- l'augmentation du taux de participation dans la SAS A Nous Paris de 30% à 99,59%;
- une augmentation de capital dans Studio Press SAS sans modification de la participation relative;
- le financement, sous forme de prêts, d'une série de filiales, dont un prêt de 26,5 millions d'euros consenti à Roularta Media France SA et destiné à financer la reprise du groupe Point de Vue;
- l'enregistrement d'une réduction de valeur sur la participation dans @-Invest SA suite à la mise en liquidation de cette société en 2006;
- l'enregistrement d'une réduction de valeur supplémentaire sur le prêt consenti à Belgian Business Television SA.

Les placements de trésorerie comprennent 252.862 actions propres

détenues par la société au 31 décembre 2005. Les actions accordées aux plans d'options sur actions destinés aux travailleurs de la société ont été valorisées à leur prix d'acquisition étant donné que celui-ci était inférieur au cours de clôture à la date du bilan.

Le 20 juin 2005, le capital a été augmenté de 316.249,92 euros par la création de 28.350 nouvelles actions assorties d'un strip VVPR, suite à un exercice de warrants. Le conseil d'administration, recourant au capital autorisé, a augmenté subséquemment le capital de 750,08 euros par l'incorporation de réserves disponibles pour le même montant, sans émission de nouvelles actions, afin de porter le capital social à 119.267.000,00 euros.

Les dettes financières à long terme à l'égard d'institutions de crédit affichent une légère augmentation d'une part suite à l'amortissement de dettes existantes et d'autre part du fait de la contraction d'un nouvel emprunt en vue du financement de l'achat du terrain à la Meiboomlaan à Roulers. Les dettes financières à l'égard de filiales et joint-ventures ont sensiblement baissé. Les autres dettes à long terme ont nettement baissé suite à des transferts vers le court terme.

## COMPTE DE RÉSULTATS (en milliers d'euros)

Le résultat net des exercices écoulé et précédent se compose comme suit:

	31/12/2005	31/12/2004
Chiffre d'affaires	265.814	256.955
Autres produits d'exploitation	13.602	12.808
Approvisionnements et marchandises	-159.967	-154.704
Services et biens divers	-60.849	-57.857
Frais de personnel	-36.246	-34.101
Amortissements	-4.569	-3.729
Moins-values	-497	-454
Provisions	331	305
Autres charges d'exploitation	-849	-987
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>16.770</b>	<b>18.236</b>
Résultat financier	10.080	7.876
Résultat exceptionnel	-2.539	-5.280
Prélèvements sur impôts différés	36	44
Impôts sur le résultat	-6.350	-3.609
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>17.997</b>	<b>17.267</b>
Prélèvement sur (+) / transfert vers (-) les réserves immunisées	56	-685
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER</b>	<b>18.053</b>	<b>16.582</b>

Les dettes financières à court terme affichent une augmentation sensible suite surtout à la prise temporaire de straight loans en vue du financement de la reprise de Point de Vue par la filiale Roularta Media France SA. En février 2006, le Groupe a procédé à une augmentation de capital utilisée en partie au remboursement de ces straight loans temporaires. Les autres dettes à court terme ont augmenté de façon considérable du fait de la prise de 10,5 millions d'euros sous forme d'un compte courant auprès de plusieurs filiales et d'un joint-venture.

Le chiffre d'affaires a surtout augmenté du fait d'une hausse des ventes d'abonnements et des ventes au numéro, d'une augmentation des ventes d'imprimés et d'une hausse des honoraires et prestations fournies à des tiers et à des sociétés du Groupe.

La hausse des marchandises fait suite à la hausse des frais d'impression reliée en partie à la hausse du chiffre d'affaires des imprimés.

Les services et biens divers affichent une hausse qui s'explique sur-

tout par le paiement d'honoraires exceptionnels relatifs aux acquisitions de l'exercice, et par des frais de promotion élevés.

La hausse des frais liés au personnel s'explique par une indexation et par la hausse de l'effectif.

La hausse des amortissements est surtout le fait du paiement de droits d'enregistrement sur le terrain acheté, repris à titre de moins-value sur les terrains dans la rubrique 'Amortissements'.

Tous ces éléments se traduisent par une baisse nette de 1,5 million d'euros du bénéfice d'exploitation.

Le résultat financier a augmenté suite surtout à la hausse des dividendes reçus des sociétés liées.

Le résultat exceptionnel se compose principalement de réductions de valeur sur des participations dans et des prêts consentis à des sociétés liées ainsi que d'une provision générale pour engagements divers.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante:

<b>A. BÉNÉFICE À AFFECTER</b>		<b>18.089.723,15</b>
Composé de - bénéfice de l'exercice à affecter - bénéfice reporté de l'exercice précédent	18.052.590,10 37.133,05	
<b>C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES</b>		<b>- 10.031.700,00</b>
Composé de: - affectation à la réserve légale - affectation aux autres réserves	-31.700,00 -10.000.000,00	
<b>D. RÉSULTAT À REPORTER</b>		<b>-8.424,65</b>
<b>F. BÉNÉFICE À DISTRIBUER</b>		<b>-8.049.598,50</b>
Composé de - rémunération du capital	-8.049.598,50	

La rémunération du capital se compose comme suit:

TYPE D' ACTIONS	TOTAL BRUT	P.M. RETENU	TOTAL NET	NOMBRE D' ACTIONS	NET/ACTION
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>	€ 6.118.511,25	€ 1.529.627,81	€ 4.588.883,44	8.158.015 (8.410.877 - 252.862) <sup>(1)</sup>	€ 0,563
<b>ACTIONS ORDINAIRES AVEC STRIP VVPR</b>	€ 1.931.087,25	€ 289.663,09	€ 1.641.424,16	2.574.783	€ 0,638

Nous proposons de mettre en paiement les dividendes à partir du 1<sup>er</sup> juin 2006 contre remise du coupon n° 8 et, le cas échéant, du strip VVPR n° 8 aux guichets d'ING, Banque Degroof et KBC Banque.

(1) Voir infra - le dividende sur les actions propres est attribué aux autres actions.

## **INTÉRÊT OPPOSÉ DE NATURE PATRIMONIALE D'UN ADMINISTRATEUR**

Au cours de l'exercice, aucun intérêt opposé de nature patrimoniale d'un administrateur n'a été constaté.

## **FAITS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Après la clôture de l'exercice se sont produits les événements importants suivants qui influencent de manière considérable les résultats et la position financière de l'entreprise:

- le 6 janvier 2006, le capital de Roularta Media Group SA a été relevé de 786.881,70 euros par la création de 39.090 nouvelles actions assorties de leur strip VVPR suite à l'exercice de warrants. Le conseil d'administration, recourant au capital autorisé, a augmenté subséquentement le capital de 118,30 euros afin de porter le capital social à 120.054.000,00 euros.
- le 1<sup>er</sup> février 2006, la société a procédé à une augmentation du capital social, prime d'émission incluse, de 49.975.254,50 euros par l'émission de 989.609 nouvelles actions. Les nouvelles actions ont été offertes dans le cadre d'un placement privé à des investisseurs institutionnels belges et étrangers. Les nouvelles actions ont été souscrites en espèces au prix de 50,50 euros, déterminé sur la base d'une 'accelerated bookbuilding procedure'. L'augmentation de capital a été constatée par acte notarié le lundi 6 février 2006. Cette augmentation de capital a été décidée en vue de récolter environ la moitié des fonds nécessaires au financement des reprises françaises récentes, et en particulier l'acquisition de 100% des actions de Cavenne SAS Editeurs (éditeur de Point de Vue) et de 35% des actions de la SA Groupe Express-Expansion. Le solde du montant de ces reprises sera financé par des fonds de tiers.

## **INFORMATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER NOTABLEMENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ**

Nous ne prévoyons pas de circonstances notables susceptibles d'exercer un impact substantiel sur le développement de notre société.

## **RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

Roularta Media Group poursuit ses activités de développement au sein des nouveaux médias, tels que l'Internet. Le département R&D du Groupe mène entre autres des études de marché et sociologiques.

## **AUGMENTATIONS DE CAPITAL ET ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES ET DE WARRANTS DÉCIDÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE COURANT DE L'EXERCICE**

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration n'a pas décidé d'émettre d'obligations convertibles et/ou de warrants dans le cadre du capital autorisé.

Recourant au capital autorisé, le conseil d'administration a augmenté le 20 juin 2005 le capital de 750,08 euros par l'incorporation de réserves disponibles pour un même montant, sans émission de nouvelles actions, afin de le porter à 119.267.000,00 euros.

(2) Voir supra - tableau rémunération du capital

## **SUCCESSALES**

La société n'a pas de successales.

## **ACTIONS PROPRES**

L'autorisation statutaire du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions propres a été renouvelée par l'Assemblée Générale du 17 mai 2005. Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation dans le courant de l'exercice 2005.

Les 252.862 actions achetées au cours des exercices antérieurs et détenues encore par la société au 31 décembre 2005 ont été acquises pour un montant total de 6.451.823,20 euros. Les actions propres ont été reprises dans l'actif sous la rubrique 'Placements de trésorerie'.

Le droit au dividende lié aux actions propres est entièrement distribué au profit des autres actions dont les droits n'ont pas été suspendus. Les coupons de dividende périmés (coupon n° 8 – strip VVPR n° 8) sont détruits<sup>(2)</sup>.

## **ACTIONS DÉTENUES PAR UNE FILIALE**

Les filiales de la société ne détiennent pas d'actions de la société Roularta Media Group SA.

## **TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DU COMMISSAIRE**

Au cours de l'exercice 2005, le commissaire ou les personnes occupées par le commissaire ou les personnes avec lesquelles le commissaire est lié par un accord de coopération ont facturé au total 26.548,00 euros d'honoraires pour travaux exceptionnels et missions spéciales liés au mandat du commissaire ainsi qu'aux autres missions de contrôle.

## **DÉVELOPPEMENTS PRÉVUS**

Roularta Media Group prévoit pour les Médias Imprimés une poursuite de la croissance en 2006, et ce tant dans le segment des publications gratuites que dans celui des magazines. Dans le secteur de l'Internet également, le groupe table en 2006 sur une croissance du chiffre d'affaires publicitaire. Le développement des sites coupoles tels que Knack.be, Trends.be, etc., qui donnent aux visiteurs accès à l'offre globale de RMG, va être poursuivi.

Du côté des coûts, Roularta Media Group tient compte en 2006 d'une hausse des prix du papier. Les efforts pour continuer à travailler économiquement et pour pouvoir ainsi augmenter la productivité générale sont poursuivis.

## **COMMUNICATION CONCERNANT L'UTILISATION PAR LA SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTS FINANCIERS, DANS LA LIMITE OÙ CELA S'AVÈRE IMPORTANT POUR L'APPRÉCIATION DE SON ACTIF ET DE SON PASSIF, DE SA POSITION FINANCIÈRE AINSI QUE DE SON RÉSULTAT**

La société n'a pas fait usage de tels instruments financiers.

**PERSONNEL**

La société entend continuer à motiver son management et ses collaborateurs et leur offrir la possibilité de bénéficier de la croissance de Roularta Media Group par le biais de l'évolution de l'action Roularta.

Dans ce contexte, la société dispose de deux plans de warrants, dont l'un date d'avant l'introduction en Bourse, et de trois plans de stock options. Deux plans de warrants et deux plans de stock options sont déjà en cours d'exercice. Le conseil d'administration n'a pas élaboré de nouveaux plans d'options ou de warrants en 2005.

La politique de Gestion des Ressources Humaines (GRH) au sein de Roularta Media Group vise à attirer de manière proactive et intégrée des collaborateurs compétents, de poursuivre leur formation et de les accompagner afin de permettre à l'organisation d'atteindre ses objectifs.

Lors de la réalisation de cet objectif, le management de ligne est investi d'un rôle stratégique et dans ce processus, le département des Ressources Humaines met son savoir, son expertise et son professionnalisme à la disposition du management de ligne.

Toutes les actions de GRH visent à optimiser le fonctionnement actuel et futur de nos collaborateurs au sein de Roularta Media Group.

**ENVIRONNEMENT**

La société vise constamment à améliorer les circonstances de travail sur les lieux de travail des collaborateurs, p.ex. par l'introduction généralisée d'écrans plasma et l'aménagement ergonomique des bureaux.

La société ne poursuit aucune activité nuisible à l'homme et à l'environnement et pour laquelle un permis ou une déclaration soit obligatoire conformément aux prescriptions Vlare.

**PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

Outre les risques traditionnels de toutes les entreprises, Roularta Media Group suit de près l'évolution du marché dans le monde des médias afin de pouvoir réagir à tout moment aux modifications et aux nouvelles tendances qui surviennent dans l'environnement dans lequel il opère. L'offre multimédia dont dispose Roularta Media Group lui permet de réagir en temps utile aux glissements d'attention du monde de la publicité et du lectorat d'une forme de média à une autre. Le fait que Roularta Media Group tire des revenus à la fois du marché publicitaire et du marché des lecteurs lui permet de répartir suffisamment le risque au cas où une évolution négative devait se faire jour dans l'un ou l'autre marché.

Les types de frais qui ont un impact important sur le prix de revient général, tels que les frais d'impression, de distribution, de personnel et de promotion, sont suivis très attentivement. L'évolution des prix du papier sur les marchés internationaux est incertaine et requiert notre attention particulière.

**NOMINATIONS**

Les mandats d'administrateur de messieurs Iwan Bekaert et Jean Pierre Dejaeghere prendront fin lors de l'assemblée générale du 16 mai 2006. Le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de monsieur Iwan Bekaert pour une période d'un an et de renouveler celui de monsieur Jean Pierre Dejaeghere pour une période de six ans.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2005, madame Lieve Claeys a démissionné de son poste d'administrateur. Conformément à l'article 15 des statuts, le conseil d'administration a décidé de coopter Fraka-Wilo SA, dont le siège social est sis à 8800 Roulers, Kasteelhoekstraat 1 et dont la représentante permanente est madame Lieve Claeys, comme administrateur en remplacement de madame Lieve Claeys. Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'entériner cette nomination.

Le mandat du commissaire, Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par monsieur Jos Vlamincx, prendra fin lors de l'assemblée générale du 16 mai 2006. Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler pour une période de trois ans le mandat de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par messieurs Jos Vlamincx et Mario Dekeyser.

**DÉCHARGE**

Nous prions l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis et d'accepter l'affectation du résultat proposée. Nous la prions également de donner décharge aux administrateurs et au commissaire de l'entreprise pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

*Etabli à Roulers, le 10 mars 2006*

*Le conseil d'administration*

# Roularta Media Group

Une société multimédia,  
depuis plus de 50 ans



## Bilan statutaire après répartition

ACTIF	2005	2004
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>263.051</b>	<b>222.098</b>
<b>II. Immobilisations incorporelles</b>	<b>5.286</b>	<b>5.522</b>
<b>III. Immobilisations corporelles</b>	<b>20.847</b>	<b>14.423</b>
A. Terrains et constructions	18.367	11.968
B. Installations, machines et outillage	188	212
C. Mobilier et matériel roulant	2.192	2.131
E. Autres immobilisations corporelles	100	112
<b>IV. Immobilisations financières</b>	<b>236.918</b>	<b>202.153</b>
A. Entreprises liées	233.614	198.355
1. Participations	173.918	170.225
2. Créances	59.696	28.130
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.294	2.724
1. Participations	2.194	2.432
2. Créances	100	292
C. Autres immobilisations financières	1.010	1.074
1. Actions et parts	653	653
2. Créances et cautionnements en numéraire	357	421
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>89.447</b>	<b>83.628</b>
<b>V. Créances à plus d'un an</b>	<b>783</b>	<b>1.033</b>
B. Autres créances	783	1.033
<b>VII. Créances à un an au plus</b>	<b>67.962</b>	<b>62.315</b>
A. Créances commerciales	65.106	59.347
B. Autres créances	2.856	2.968
<b>VIII. Placements de trésorerie</b>	<b>7.451</b>	<b>8.135</b>
A. Actions propres	6.452	7.135
B. Autres placements	999	1.000
<b>IX. Valeurs disponibles</b>	<b>10.969</b>	<b>10.571</b>
<b>X. Comptes de régularisation</b>	<b>2.282</b>	<b>1.574</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>352.498</b>	<b>305.726</b>

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

# Comptes annuels statutaires

PASSIF	2005	2004
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>197.280</b>	<b>187.032</b>
<b>I. Capital</b>	<b>119.267</b>	<b>118.950</b>
A. Capital souscrit	119.267	118.950
<b>II. Primes d'émission</b>	<b>304</b>	<b>306</b>
<b>IV. Réserves</b>	<b>77.669</b>	<b>67.694</b>
A. Réserve légale	11.926	11.895
B. Réserves indisponibles	6.452	7.135
1. Pour actions propres	6.452	7.135
C. Réserves immunisées	2.446	2.502
D. Réserves disponibles	56.845	46.162
<b>V. Bénéfice reporté</b>	<b>8</b>	<b>37</b>
<b>VI. Subsidés en capital</b>	<b>32</b>	<b>45</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>2.255</b>	<b>1.420</b>
<b>VII. A. Provisions pour risques et charges</b>	1.987	1.117
1. Pensions et obligations similaires	255	160
4. Autres risques et charges	1.732	957
B. Impôts différés	268	303
<b>DETTES</b>	<b>152.963</b>	<b>117.274</b>
<b>VIII. Dettes à plus d'un an</b>	<b>13.891</b>	<b>18.166</b>
A. Dettes financières	13.854	16.774
4. Etablissements de crédit	12.954	12.074
5. Autres emprunts	900	4.700
D. Autres dettes	37	1.392
<b>IX. Dettes à un an au plus</b>	<b>137.126</b>	<b>97.545</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	7.030	4.820
B. Dettes financières	29.500	1.000
1. Etablissements de crédit	29.500	1.000
C. Dettes commerciales	61.449	64.757
1. Fournisseurs	61.449	64.757
D. Acomptes reçus sur commandes	11.990	11.380
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	8.051	8.256
1. Impôts	1.517	2.123
2. Rémunérations et charges sociales	6.534	6.133
F. Autres dettes	19.106	7.332
<b>X. Comptes de régularisation</b>	<b>1.946</b>	<b>1.563</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>352.498</b>	<b>305.726</b>

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

## Compte de résultats statutaire

COMPTE DE RÉSULTATS	2005	2004
<b>I. Ventes et prestations</b>	<b>279.416</b>	<b>269.763</b>
A. Chiffre d'affaires	265.814	256.955
D. Autres produits d'exploitation	13.602	12.808
<b>II. Coût des ventes et des prestations</b>	<b>-262.646</b>	<b>-251.527</b>
A. Approvisionnements et marchandises	159.967	154.704
1. Achats	159.967	154.704
B. Services et biens divers	60.849	57.857
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	36.246	34.101
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	4.569	3.729
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	497	454
F. Provisions pour risques et charges	-331	-305
G. Autres charges d'exploitation	849	987
<b>III. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>16.770</b>	<b>18.236</b>
<b>IV. Produits financiers</b>	<b>11.673</b>	<b>10.023</b>
A. Produits des immobilisations financières	11.259	8.670
B. Produits des actifs circulants	378	339
C. Autres produits financiers	36	1.014
<b>V. Charges financières</b>	<b>-1.593</b>	<b>-2.147</b>
A. Charges des dettes	1.259	1.224
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub II.E.	-498	402
C. Autres charges financières	832	521
<b>VI. BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>26.850</b>	<b>26.112</b>
<b>VII. Produits exceptionnels</b>	<b>346</b>	<b>17.426</b>
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	90	16.325
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	241	1.057
E. Autres produits exceptionnels	15	44
<b>VIII. Charges exceptionnelles</b>	<b>-2.885</b>	<b>-22.706</b>
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	1.542	5.340
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	1.200	
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	100	17.339
E. Autres charges exceptionnelles	43	27
<b>IX. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>24.311</b>	<b>20.832</b>
<b>IX. Bis</b>	<b>36</b>	<b>44</b>
A. Prélèvements sur les impôts différés	36	44
<b>X. Impôts sur le résultat</b>	<b>-6.350</b>	<b>-3.609</b>
A. Impôts	-6.350	-3.609
<b>XI. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>17.997</b>	<b>17.267</b>

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

<b>XII. Prélèvements sur les réserves immunisées</b>	<b>56</b>	<b>-685</b>
A. Prélèvements sur les réserves immunisées	56	65
B. Transfert aux réserves immunisées		-750
<b>XIII. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER</b>	<b>18.053</b>	<b>16.582</b>

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS	2005	2004
<b>A. Bénéfice à affecter</b>	<b>18.090</b>	<b>16.615</b>
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	18.053	16.582
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	37	33
<b>C. Affectations aux capitaux propres</b>	<b>-10.032</b>	<b>-9.349</b>
2. A la réserve légale	32	49
3. Aux autres réserves	10.000	9.300
<b>D. Résultat à reporter</b>	<b>-8</b>	<b>-37</b>
1. Bénéfice à reporter	8	37
<b>F. Bénéfice à distribuer</b>	<b>-8.050</b>	<b>-7.229</b>
1. Rémunération du capital	8.050	7.229

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

## Résumé des règles d'évaluation

### FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont évalués à la valeur d'acquisition et sont amortis à 100%. Dans le cas où ces frais d'établissement comprendraient des montants importants, ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les titres acquis de tiers ou les titres obtenus par une mise de fonds, goodwill et software.

Les titres et le goodwill sont amortis sur 4 à 12 ans, en fonction de l'intégration des titres et du goodwill acquis dans des titres existants. Les softwares sont amortis linéairement à 20% ou à 33,33%. Les softwares existants qui sont transférés à l'intérieur du Groupe sont amortis sur base de la valeur comptable nette à 40% ou 50% linéairement. Scénarios et productions de films sont amortis sur 3 ans.

Les frais d'étude et de développement sont immédiatement imputés sur le compte de résultats. Le conseil d'administration peut décider l'activation de montants importants.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont estimées à la valeur d'acquisition, dont on déduit les amortissements et les diminutions de valeur appliquées. Les frais supplémentaires sont activés et amortis de manière identique à la valeur principale d'acquisition ou d'investissement des immobilisations corporelles en question.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les pourcentages d'amortissement suivants:

	LINÉAIRE		DÉGRESSIF	
	minimum	maximum	minimum	maximum
Terrains		0%		
Bâtiments	2%	10%	4%	20%
Parkings			10%	25%
Diverses installations	5%	20%	10%	40%
Gros entretien	10%	50%	10%	25%
Aménagement bâtiments	10%	20%	10%	25%
Installations, machines et outillage	20%	33,33%	20%	50%
Matériel de bureau	10%	33,33%	20%	50%
Matériel roulant	20%	33,33%		
Leasing machines	20%	33,33%	20%	50%
Immobilisations en cours (pas d'acomptes versés)	0%			

Le matériel et les machines d'occasion sont amortis linéairement à 50%.

Les œuvres d'art qui ne subissent pas de diminution de valeur ne sont pas amorties.

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations et actions sont évaluées à la valeur d'acquisition.

Les créances sur des entreprises liées sont reprises sous les immobilisations financières si le conseil d'administration a l'intention de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont reprises à la valeur nominale.

Des réductions de valeur sur immobilisations financières sont appliquées en cas de dévalorisation durable.

### STOCKS

Les matières premières, les matières auxiliaires et les marchandises sont estimées selon la méthode FIFO. Les stocks surannés et à rotation lente sont dépréciés systématiquement.

Le stock disponible d'imprimés est estimé au prix de fabrication, frais indirects de production compris.

### CRÉANCES

Les créances sont estimées sur la base de leur valeur nominale.

Les dépréciations sont appliquées proportionnellement soit aux pertes constatées, soit sur la base des soldes individuels jugés douteux.

---

## **PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET VALEURS DISPONIBLES**

Les actions propres sont évaluées comme suit: les actions propres servant à couvrir les plans d'options sont attribuées et évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur la plus basse entre le prix d'exercice de l'option d'une part, et la valeur de marché d'autre part. Les autres actions propres sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les titres sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Les placements à terme et les valeurs disponibles sont évalués à leur valeur nominale.

## **COMPTES DE RÉGULARISATION (actif)**

Les frais à transférer (prorata des frais qui sont à la charge des exercices suivants) et les produits acquis (prorata des produits relatifs à l'exercice écoulé) sont imputés sur les comptes de régularisation de l'actif.

## **SUBSIDES EN CAPITAL**

Cette rubrique comprend les subsides en capital attribués. Ceux-ci sont repris dans le résultat selon le rythme d'amortissement des actifs auxquels ils se rapportent.

Le montant des impôts différés sur les subsides en capital est transféré vers le compte 'Impôts différés'.

## **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Sur base d'une appréciation réalisée par le conseil d'administration à la date du bilan, des provisions sont instaurées pour couvrir les pertes éventuelles qui sont probables ou certaines mais dont la portée n'est pas encore déterminée précisément.

## **DETTES**

Les dettes sont reprises dans le bilan sur la base de leur valeur nominale. A la date du bilan, les provisions sociales, fiscales et commerciales nécessaires sont constituées.

## **COMPTES DE RÉGULARISATION (passif)**

Les frais à imputer (prorata des frais relatifs à l'exercice social écoulé) et les produits à transférer (prorata des produits pour les exercices sociaux suivants) sont imputés sur les comptes de régularisation du passif.

## **DEVICES ÉTRANGÈRES**

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte lors de leur création au cours en vigueur pendant la période. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif.

## Bilan social

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 130.00 218.00

### I. ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

	Temps plein 2005	Temps partiel 2005	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) 2005	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) 2004
<b>1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs	569,1	152,8	682,2 (ETP)	656,1 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	884.326	180.125	1.064.451 (T)	1.036.201 (T)
Frais de personnel	30.910	5.288	36.198 (T)	34.101 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire (en milliers d'euros)			139 (T)	124 (T)
<b>2. A la date de clôture de l'exercice</b>		<b>Temps plein</b>	<b>Temps partiel</b>	<b>Total en équivalents temps plein</b>
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel		575	149	689,3
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée		572	148	685,8
Contrat à durée déterminée		3	-	3,0
Contrat de remplacement		-	1	0,5
c. Par sexe				
- Hommes		274	19	290,6
- Femmes		301	130	398,7
d. Par catégorie professionnelle				
- Employés		548	135	650,9
- Ouvriers		27	14	38,4
<b>B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>				
				<b>Personnel intérimaire</b>
<b>Au cours de l'exercice</b>				
Nombre moyen de personnes occupées				28,4
Nombre effectif d'heures prestées				54.708
Frais pour l'entreprise (en milliers d'euros)				1.078

## II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
<b>A. Entrées</b>			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	93	7	96,6
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	88	6	91,1
Contrat à durée déterminée	4	-	4,0
Contrat de remplacement	1	1	1,5
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes:			
- Primaire	2	-	2,0
- Secondaire	9	-	9,0
- Supérieur non universitaire	16	2	17,2
- Universitaire	10	-	10,0
Femmes:			
- Primaire	1	1	1,8
- Secondaire	13	1	13,5
- Supérieur non universitaire	31	2	31,6
- Universitaire	11	1	11,5
<b>B. Sorties</b>			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	58	12	65,7
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	57	12	64,7
Contrat de remplacement	1	-	1,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes:			
- Primaire	1	-	1,0
- Secondaire	6	2	7,0
- Supérieur non universitaire	7	-	7,0
- Universitaire	7	-	7,0
Femmes:			
- Primaire	1	-	1,0
- Secondaire	7	5	11,4
- Supérieur non universitaire	25	5	27,3
- Universitaire	4	-	4,0
d. Par motif de fin de contrat			
Pension	-	1	0,5
Prépension	-	2	1,0
Licenciement	16	1	16,3
Autre motif	42	8	47,9

<b>III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI</b>			
<b>Mesures en faveur de l'emploi</b>	<b>Nombre de travailleurs concernés</b>		<b>Montant de l'avantage financier</b> (en milliers d'euros)
	<b>1. Nombre</b>	<b>2. Equivalents temps plein</b>	
<b>1. Mesures comportant un avantage financier</b>			
1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	774	732,9	1.162
1.11. Convention de premier emploi	2	2,0	4
<b>2. Autres mesures</b>			
2.3. Prépension conventionnelle	2	2,0	
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	31	26,0	
<b>Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi:</b>			
Total pour l'exercice	774	732,9	
Total pour l'exercice précédent	725	685,1	
<b>IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE</b>			
<b>Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	
1. Nombre de travailleurs concernés	263	362	
2. Nombre d'heures de formation suivies	5.626	8.357	
3. Coût pour l'entreprise	318	482	

# Rapport du commissaire

sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2005 présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels de ROULART MEDIA GROUP SA pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2005, établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 352.498 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 17.997 (000) EUR. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par le Code des Sociétés.

L'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion, l'appréciation des informations à reprendre dans le rapport de gestion ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion de la société.

Notre contrôle des comptes annuels a été effectué conformément aux dispositions légales et aux normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

## ATTESTATION SANS RÉSERVE DES COMPTES ANNUELS

Les normes de révision précitées requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2005 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.

## ATTESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion comprend les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas de contradictions évidentes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décidée en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

10 avril 2006

Le Commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises  
SC s.f.d. SCRL  
Représentée par Jos Vlamincx